

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal, aura lieu le **mardi 8 septembre, à 20h**, à la Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Comptes rendus des commissions
 - . Commission « Culture et patrimoine » du 18 juin 2026
 - . Commission « Aménagement du territoire » du 19 juin 2026
 - . Commission « Enfance jeunesse » du 2 juillet 2026
 - . Commission « Communication » du 17 juillet 2026
4. Ressources Humaines
 - . Protection sociale complémentaire – Débat post élection 2026
5. Finances
 - . Solidarité en faveur des communes sinistrées
 - . Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation à compter du 1er janvier 2027
6. Commande publique
 - . Rénovation énergétique d'un bâtiment public pour l'accueil d'une médiathèque dans la partie nord-est du vieux château à Bournezeau : Demande de subvention au titre du Fonds vert 2026
 - . Médiathèque – Avenant au contrat pour la mission Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC)
 - . Réalisation de commerces et logements – Avenants aux marchés de travaux
 - . Restauration de l'église de Bournezeau – Avenants aux marchés de travaux
7. Réseaux
 - . Redevances au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2026
8. Environnement
 - . Mise à jour au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R.) du sentier de la Bourgadine

. Demande de labellisation du nouveau tracé du sentier de la Bourgadine au label du Département de la Vendée

. Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (RPQS) - année 2025

9. Intercommunalité

. Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay pour l'année 2025

10. Questions diverses

Ouvert à tous.

Travaux rue de l'Église : perturbation de la circulation

Du 14 au 18 septembre, dans le cadre des travaux de l'église nécessitant l'installation d'une nacelle, **la circulation sera temporairement interdite** 🚫 **rue de l'Église**. Une déviation sera mise en place par la rue du Centre.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Pour des raisons d'organisation interne, la mairie sera **exceptionnellement fermée au public dès 15h45, le vendredi 11 septembre**.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition aux horaires habituels :

- . Lundi : de 9h à 12h et de 14h00 à 17h30
- . Mardi : de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
- . Mercredi : de 9h à 12h et de 14h00 à 17h30
- . Jeudi : de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
- . Vendredi : de 9h à 12h et de 14h00 à 17h30

Dépôts sauvages : préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous

La municipalité souhaite sensibiliser l'ensemble des habitants face à la multiplication des dépôts sauvages constatés sur le territoire de notre commune en particulier aux points d'apports volontaires.

Ces incivilités dégradent notre environnement et représentent une charge considérable pour la collectivité.

Chaque semaine, nos agents des services techniques consacrent plusieurs heures de travail au ramassage et au nettoyage de ces sites. Ce temps précieux, dédié à réparer les négligences de quelques-uns, est autant de temps en moins passé à l'entretien de nos espaces verts, de nos écoles et de nos voiries.

Sur le plan financier, le traitement de ces déchets illégaux génère un surcoût important pour le budget municipal. Cette charge est intégralement supportée par la collectivité, et donc par l'impôt de tous les contribuables.

Pour vous débarrasser de vos déchets, la déchèterie de Chantonnay vous accueille au 1 Le Champ Roux, les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h45 (sauf en période estivale du 15/06 au 15/09, du lundi au samedi de 7h30 à 12h30)

Pour rappel, l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit. Les auteurs de dépôts de déchets sur la voie publique devront s'acquitter des frais engagés pour l'enlèvement des déchets et la remise en état des lieux.

La propreté de notre commune repose sur l'engagement de chacun 🙏. En adoptant les bons réflexes, nous préservons notre cadre de vie commun et valorisons le travail de nos équipes de terrain.

La municipalité compte sur la responsabilité et le civisme de toutes et tous.

🍷 Participez à la vie de votre commune

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale et contribuer aux projets de Bournezeau ? Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs en lien avec les commissions municipales.

📍 Découvrez les différentes commissions sur le site de la commune : <https://bournezeau.fr/fr/rb/1319424/commissions-municipales-63>
📧 Pour vous inscrire, contactez la mairie à mairie@bournezeau.fr ou par courrier en indiquant vos nom et prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique. **Inscription possible jusqu'au 15 septembre (limitée à 3 comités).**
Votre participation est précieuse pour faire vivre et évoluer notre commune !

43ème édition des Journées européennes du patrimoine

La commune de Bournezeau s'associe à cet événement pour vous proposer une journée placée sous le thème de la photographie, à l'occasion de son bicentenaire.

📅 **le dimanche 20 septembre 2026**

Au programme :

🖼️ **Exposition photographique**

Plongez dans l'univers captivant de la photographie avec Jean-Paul Senez.

💡 De 15 h à 17 h : **Collecte lumineuse**

Organisée par le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonay, cette [collecte](#) invite les habitants à déposer un objet en cristal et à se faire prendre en photo en présence de Valérie Menuet, artiste plasticienne qui réalisera ensuite les luminaires de la future médiathèque intercommunale de Chantonay grâce à ces objets récupérés.

🗨️ À 16 h : **Rencontre avec Jean-Paul Senez**

Venez échanger avec lui autour de son exposition et de la photographie en général (dans la grange à charpente remarquable).

👥 Un temps de convivialité viendra clôturer cette journée.

Campagne promotionnelle d'analyses des eaux de puits 💧

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire. Entre le 7 septembre et le 7 octobre 2025, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

⇒ Renseignements complémentaires : <https://laboratoire.vendee.fr/l'article-du-fil-info/analyse-des-eaux-de-puits-nouvelle-periode-promotionnelle-2026-s2>

Seniors au Pays de Chantonay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonay propose tout au long de l'année de nombreuses activités dédiées aux personnes de 60 ans et plus, afin de favoriser le bien-être, la prévention santé et le lien social.

👥 Retrouvez le programme complet des activités organisées **de septembre à décembre 2026**, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, [en cliquant ici](#).

📍 Plusieurs activités auront lieu à Bournezeau.

Conférence "Le sommeil, le comprendre pour mieux le trouver"

Dans le cadre d'une action de prévention à destination des seniors, l'ADMR organise une conférence interactive, animée par une sophrologue, sur le thème du sommeil, **le jeudi 24 septembre, de 14h30 à 16h**, à la salle des 4 Vents à Chantonay.

Inscription réservée aux personnes de plus de 60 ans : csi.chantonay@admr85.org ou par téléphone au 02.51.94.31.34.

Courlisch'club : randonnée du bout du monde

Pour la dixième année consécutive, le Courlisch'club vous donne rendez-vous le **samedi 5 septembre** à Saint Vincent Puymaufrais pour la randonnée du bout du monde. Cette année, 5 parcours sont proposés afin de s'adapter à tous les niveaux : 6, 8, 13, 16 et 21 km.

Au programme :

- 15h et 17h15 : départ libre des marcheurs (départ conseillé dès 15h pour le 21 km marche)
- 16h : course enfant
- 17h : départ groupé pour les coureurs

Les inscriptions sont acceptées sur place, mais il est vivement conseillé de s'inscrire à l'avance (500 personnes maximum). Vous pouvez réserver votre place dès maintenant via le lien HelloAsso, [en cliquant ici](#).

SportFit'Bournezeau : reprise des cours saison 2026-2027

L'association SportFit'Bournezeau reprend ses séances "Sport Santé" à la salle omnisports avec Alexia, animatrice diplômée.



Reprise des cours chaque lundi et vendredi à partir :

- du lundi 7 septembre, de 19h30 à 20h30
- du vendredi 11 septembre, de 10h30 à 11h30

Ouverts à tous, homme ou femme, souhaitant entretenir sa forme physique par des exercices variés, pour maintenir son capital santé et son dynamisme, en respectant ses aptitudes, dans une ambiance conviviale.

Au programme :

- Augmenter la force et la tonicité musculaire,
- Améliorer le système cardio-vasculaire et respiratoire,
- Entretenir la souplesse et la mobilité,
- Améliorer la coordination, la motricité, l'équilibre,
- Apporter une sensation de bien-être général.... Et prendre du plaisir !



Séance découverte gratuite tout au long du mois de septembre.



Des renseignements vous seront donnés sur place pour la saison 2026/2027 : formalités d'inscription, tarifs, planning... ou bien en contactant le 06.60.03.04.68.

Yoga : reprise des cours saison 2026-2027

L'association Yoganada Vendée vous informe de la reprise de ses cours de yoga à la Maison des Associations, chaque lundi de 19h45 à 21h.

Les personnes intéressées sont invitées à venir découvrir cette activité **à partir du lundi 14 septembre**.

Prévoir un tapis de sol, une tenue souple et venir de préférence avec le ventre léger. Le premier cours est proposé sans engagement. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

→ Renseignements par téléphone au 06.14.22.52.90

Ecole de musique 🎵 : reprise des cours

L'École de musique fera sa **rentrée à partir du lundi 21 septembre**.

Informations et **inscription le jeudi 10 septembre**, de 18h à 21h, à la bibliothèque de Bournezeau.

Contact : M. Hervé HERLIN au 06.70.28.83.37 ou par mail à herve.herlin@gmail.com

Vélocipèdes : Cyclo-cross

L'association des Vélocipèdes vous informe d'un changement de date concernant le cyclo-cross organisé par les Vélocipèdes de Bournezeau et le Vélo Club Chantonay.

La date a été avancée au **dimanche 22 novembre 2026**.

Identification des habitations : un enjeu essentiel

Pour faciliter l'intervention des services de secours, la distribution du courrier et des colis, ainsi que certaines démarches administratives comme le recensement de la population, **il est important que votre numéro d'habitation et le nom de votre voie soient clairement visibles.**

Une habitation 🏠 bien identifiée, c'est un gain de temps précieux pour tous, et parfois vital en cas d'urgence.

⚠ Vigilance démarchage frauduleux - Faux techniciens de l'eau

Nous appelons les habitants à la plus grande vigilance face à une arnaque actuellement signalée dans plusieurs communes de la Vendée et de Loire-Atlantique.

Des individus se présentent au domicile de particuliers en se faisant passer pour des techniciens de l'eau (Véolia, Saur, STGS ou Suez). Ils prétextent des vérifications des installations d'eau.

À l'issue de leur intervention, ils demandent un premier paiement de 5 €, puis invoquent un prétendu problème technique pour faire effectuer plusieurs paiements. Dans certains cas, les victimes ont ainsi été prélevées de plusieurs centaines d'euros.

Quelques conseils !

- ➡ Ne laissez pas entrer chez vous une personne dont vous n'avez pas sollicité la venue.
- ➡ Demandez systématiquement à voir sa carte professionnelle.
- ➡ En cas de doute, contactez directement votre fournisseur d'eau pour vérifier l'intervention.
- ➡ Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires et ne réalisez aucun paiement.

Faites preuve de vigilance et signalez immédiatement tous les comportements suspects à la gendarmerie d'Essarts en Bocage (02.51.62.83.13) ou de Chantonay (02.51.94.30.20).

👨👩👧👦 Le Relais Petite Enfance à votre service

Vous êtes parent, futur parent ou professionnel de la petite enfance ? Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de communes du Pays de Chantonay est là pour vous accompagner.

Ce service gratuit et ouvert à tous informe les familles sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants (0 à 3 ans), les démarches administratives et les aides existantes. Il constitue également un lieu d'écoute, d'échanges et d'accompagnement pour les assistants maternels, gardes à domicile et porteurs de projet.

📞 Contact : 02.51.94.40.23

✉ rpe@cc-paysdechantonay.fr

Des rendez-vous sont possibles à la Communauté de communes ou dans les mairies du territoire, en présentiel ou en visioconférence.

Plus d'informations : www.cc-paysdechantonay.fr rubrique Relais Petite Enfance.

Lotissement du Haut Bois : lots disponibles à la vente

Trois nouveaux lots sont proposés à la vente sur le lotissement du Haut Bois.

Ces terrains sont destinés soit à la construction d'une résidence principale occupée par l'acquéreur, soit à la réalisation d'un logement destiné à la location en tant que résidence principale.

🗉 Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant ce lotissement (règlement, surfaces des lots, tarifs, etc.) sur le [site internet de la commune](#).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme :

📞 02 51 40 71 29 ✉ virginie.enfrin@bournezeau.fr



05/09/2026

Association du Courlisch'Club : rando trail

9ème édition du rando trail du Bout du Monde



07/09/2026

Reprise des cours de gym

SportFit'Bournezeau : Saison 2026/2027



08/09/2026

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 8 septembre, à la Mairie de Bournezeau



10/09/2026

Inscription à l'école de musique

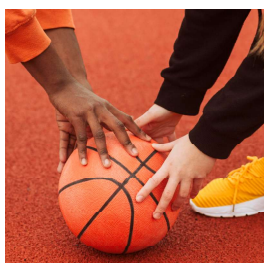
École de musique



11/09/2026

Reprise des cours de gym

SportFit'Bournezeau : Saison 2026/2027



12/09/2026 au 13/09/2026

Gala de basket

organisée par l'association Basket Club Bournezeau



19/09/2026

Tournoi de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



20/09/2026

Journées européennes du Patrimoine 2026 (43ème édition)

A cette occasion, la commune de Bournezeau vous donne rendez-vous au parc du vieux château pour mettre à l'honneur la photographie

Rendez-vous avec Monsieur le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Le Maire, nous vous invitons à **contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous**. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>